CSE : ENTREPRISES DE 50 À 300 SALARIÉS

CSE et enjeux environnementaux : situer ses attributions, questionner et peser

Les conséquences environnementales sont devenues une dimension des consultations du comité social et économique. Les élus reçoivent pourtant des documents où l'information environnementale est dispersée ou absente et ne savent pas toujours quelles précisions demander ni comment traduire le sujet dans un avis motivé. Cette heure porte sur la pratique de l'instance. Le participant situe la place du sujet dans les consultations existantes, formule des questions écrites à partir d'un document d'entreprise et rédige un paragraphe d'avis portant sur les conséquences environnementales d'un projet.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,14 jour — 1 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 100 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Élus titulaires et suppléants du comité social et économique ainsi que représentants syndicaux d'entreprises de cinquante à trois cents salariés.

PRÉREQUIS
Exercer un mandat au sein d'un comité social et économique

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer la place des conséquences environnementales dans les consultations du comité
- Repérer l'information environnementale dans les documents remis à l'instance
- Formuler des questions écrites obtenant des précisions utiles
- Distinguer un engagement déclaratif d'une action assortie de moyens
- Rédiger un avis motivé intégrant la dimension environnementale
- Assurer le suivi du sujet auprès des salariés dans la durée

03 Programme détaillé

M1 Les attributions environnementales du comité

- Savoir sur quoi l'instance peut intervenir
- Place des conséquences environnementales dans les consultations récurrentes
- Articulation avec les consultations ponctuelles sur les projets
- Information disponible dans la base de données économique sociale et environnementale
- Rôle respectif des élus des commissions et des experts
- À retenir : L'environnement n'est pas un sujet séparé mais une dimension des consultations existantes.

M2 Lire les documents de l'entreprise

- Repérer l'information utile
- Repérage des données environnementales dans les documents remis
- Questions à poser en séance pour obtenir des précisions
- Signaux d'un engagement déclaratif sans moyens associés
- Recours possible à un appui externe
- Cas pratique : Les participants formulent trois questions écrites à partir d'un extrait de document d'entreprise.

M3 Porter le sujet dans l'instance

- Peser sans bloquer
- Formulation d'un avis motivé intégrant la dimension environnementale
- Propositions réalistes sur les déplacements les achats et les locaux
- Articulation avec les conditions de travail et la santé
- Restitution aux salariés et suivi dans le temps
- Mise en situation : Chaque participant rédige un paragraphe d'avis portant sur les conséquences environnementales d'un projet.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 100 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr